

## INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

- HALBERTSMA (H.-J.). — Normaal en abnormaal hermaphroditismus by de Visschen (*Versl. Mededeel. Akad. Wet. Amsterdam*, XVI, 1864, p. 163-178).
- SKOGMAN (A.). — Mäliä ja maitia samassa ahvenessa (*Helsingfors Luonnon Ystävä*, 1910).
- WEBER (M.). — Ueber Hermaphroditismus bei Fischen (*Amsterdam Ned. Tijdschr. Dierkunde Ver.*, 1884 [pt. 1, 21-43, *ibid.* (2), 1, 128-134]).
- YARREL. — *Proceed. Zool. Soc.*, 1845.

## POISSONS DE L'OUBANGHI-CHARI RECUEILLIS par M. BAUDON

DESCRIPTION D'UN GENRE, DE CINQ ESPÈCES  
ET D'UNE VARIÉTÉ

PAR

LE D<sup>r</sup> JACQUES PELLEGRIN

M. A. BAUDON, administrateur des colonies dans l'Oubanghi-Chari, a déjà adressé plusieurs fois au Muséum d'histoire naturelle de Paris, d'intéressantes collections de Poissons qui ont été étudiées ici même à diverses reprises (1). Un dernier envoi fort important et qui vient compléter de manière très heureuse les précédents est arrivé à la fin de 1921 et fera l'objet de la présente note.

Comme antérieurement ces Poissons ont été recueillis dans deux bassins différents, celui du Chari et celui du Congo.

Au premier se rapportent les récoltes faites dans l'Oubam affluent de gauche du Chari et dans le Gribingui qui en constitue une des principales sources. Les localités de capture sont

(1) D<sup>r</sup> J. PELLEGRIN, Poissons du Gribingui recueillis par M. Baudon. Description de sept espèces nouvelles (*Bull. Soc. Zool. France*, XLIV, 1919, p. 201); Poissons de l'Oubam et de l'Oubanghi recueillis par M. Baudon. Description de deux Cypripnides nouveaux (*op. cit.*, XLV, 1920, p. 245); Poissons du Gribingui et de la M'Poko recueillis par M. Baudon. Description d'un Characinidé nouveau (*op. cit.*, XLVI, 1921, p. 47).

Sabo, petit village situé à hauteur du confluent de la Nana Barya et de l'Ouham, point à partir duquel cette dernière rivière prend le nom de Bahr-Sara, et Bossangoa, poste nouvellement créé, à 50 kilomètres dans l'est de la rivière Baha, affluent de l'Ouham. Les Poissons du Gribingui ont été pris à Fort-Crampel.

Les espèces du bassin du Congo proviennent de Bangui sur l'Oubanghi, principal affluent de droite du Congo et de Bossembélé sur la M'Poko, petite rivière tributaire de l'Oubanghi qui s'y jette près de Bangui; enfin quelques Poissons ont été pêchés par M. BAUDON, beaucoup plus bas, dans le Congo même, à Brazzaville, lors de son voyage de retour en France.

Comme a bien voulu me l'écrire M. BAUDON : « les relations entre le bassin du Congo et celui du Tchad sont nombreuses entre les affluents de l'Oubanghi et ceux du Gribingui et de l'Ouham. Le pays est peu accidenté et dans ces régions il existe des zones marécageuses à pente peu accentuée d'où partent des ruisseaux allant vers les deux bassins et lorsqu'on se trouve dans ces parages on est souvent embarrassé, même avec le concours des indigènes, pour déterminer vers quelle rivière s'écoulent les ruisseaux ».

Ces faits intéressants et peu connus expliquent la richesse remarquable de la faune ichtyologique du Haut-Chari contrastant avec la pauvreté relative des formes peuplant le bas fleuve et le Tchad même.

Malgré les rapports existant entre les Poissons des deux bassins, recueillis par M. BAUDON, je crois néanmoins utile d'étudier ici séparément ceux qui proviennent du Haut-Chari et ceux du Congo et de ses affluents.

Le nombre des espèces dernièrement envoyées du bassin du Chari et entrées dans les collections du Muséum s'élève à 60. Une assez grande quantité figuraient déjà dans les envois antérieurs. Afin de ne pas allonger cette note, je ne les mentionnerai pas ici, me contentant de donner ci-dessous la liste avec la provenance des formes non encore signalées dans le bassin (1), et de quelques espèces décrites par moi et qui n'étaient guère connues jusqu'ici que par les types.

On remarquera que deux formes sont nouvelles pour la science

(1) Elles sont précédées du signe \* dans la liste fournie plus loin.

un Characinidé, type d'un genre nouveau intermédiaire aux *Distichodus* et aux *Nannocharax*, et un Cyprinodontidé du genre *Haplochilus* dont on compte de nombreuses espèces dans les eaux douces africaines, sud-asiatiques et américaines.

En résumé le total des espèces rencontrées dans le bassin du Chari-Tchad, qui en 1914 était de 66 (1), en 1921 de 106, passe aujourd'hui à 116.

Pour le bassin du Congo, les spécimens récemment recueillis par M. BAUDON et entrés dans les collections du Muséum, se rapportent à 70 espèces. Là encore, je ne citerai dans la liste donnée plus loin que les formes ne figurant pas dans les notes précédentes. Trois espèces et une variété sont nouvelles; un Characinidé appartenant au curieux genre *Phago*, dont on ne connaissait jusqu'ici que trois espèces du Congo et du Niger, un Cyprinidé venant s'ajouter aux deux espèces congolaises décrites de *Leptocypris*, un Siluridé se plaçant auprès du type unique du genre *Belonoglanis*; enfin une variété à grandes écailles du *Lates* ou Perche du Nil.

Cet exposé sommaire permet de se rendre compte de la valeur des matériaux récoltés par M. BAUDON et de la contribution importante apportée par lui, tant dans cet envoi que dans les précédents, à nos connaissances concernant la faune ichthyologique de régions encore peu explorées, situées en plein cœur du continent africain.

### Poissons du bassin du Tchad

#### MORMYRIDÉ

1. *Marcusenius Gaillardi* Pellegrin. — Bossangoa (Ouham), Fort-Crampel (Gribingui).
2. *Gnathonemus brevicaudatus* Pellegrin. — Fort-Crampel.
3. — — — *pictus* Marcusen. — Bossangoa.

#### CHARACINIDÉ

4. *Micralestes Stormsi* Boulenger. — Bossangoa.
5. *Petersius brevidorsalis* Pellegrin. — Fort-Crampel.
6. *Paradistichodus elegans* nov. gen. nov. sp. — Bossangoa.

(1) Cf. Dr J. PELLEGRIN. « Les Poissons du bassin du Tchad » 1 vol. (Larose éditeur, Paris, 1914).

7. *Nannocharax elongatus* Boulenger. — Bossangoa.  
 8. *Citharinus distichodoides* Pellegrin. — Sabo (Ouham).

## CYPRINIDÆ

9. *Labeo uhamensis* Pellegrin. — Sabo.  
 10. — *chariensis* Pellegrin (1). — Bossangoa, Fort-Crampel.  
 11. *Barbus Foureani* Pellegrin. — Bossangoa, Fort-Crampel.  
 12. — *deserti* Pellegrin (2). — Bossangoa, Fort-Crampel.  
 13. — *gribinguensis* Pellegrin. — Bossangoa.

## SILURIDÆ

- \*14. *Clarias angolensis* Steindachner. — Bossangoa, Fort-Crampel.  
 \*15. *Schilbe marmoratus* Boulenger. — Bossangoa.  
 \*16. *Bagrus docmac* Forskal. — Bossangoa.  
 17. *Synodontis violaceus* Pellegrin. — Bossangoa.  
 \*18. — *filamentosus* Boulenger. — Bossangoa, Fort-Crampel.

## CYPRINODONTIDÆ

- \*19. *Haplochilus Baudoni* nov. sp. — Fort-Crampel.

## CICHLIDÆ

- \*20. *Nanochromis dimidiatus* Pellegrin. — Bossangoa.

## Poissons du bassin du Congo

## MORMYRIDÆ

1. *Mormyrops zaucirostris* Leach. — Oubanghi.  
 2. *Marcusenius plagiostoma* Boulenger. — Bangui (Oubanghi).  
 3. *Gnathonemus brevicaudatus* Pellegrin. — Bangui.  
 4. — *stanleyanus* Boulenger. — Bangui.

(1) *Labeo intermedius* Nichols et Griscom (*Bull. Am. Mus. Nat. Hist.*, XXXVII, 1917, p. 694) de Stanleyville (Congo) me paraît assez difficile à séparer de cette espèce.

(2) La coloration est très différente suivant les spécimens dans cette espèce : certains possèdent une bande latérale noire très nette, d'autres en sont plus ou moins complètement dépourvus.

5. *Genyomyrus Donnyi* Boulenger. — Bangui.  
 6. *Mormyrus ovis* Boulenger. — Bangui.

## CLUPEIDÆ

7. *Pellonula acutirostris* Boulenger. — Bangui.

## CHARACINIDÆ

8. *Hydrocyon lineatus* Bleeker. — Bangui.  
 9. *Bryconæthiops microstoma* Günther. — Bangui.  
 10. *Alestes macrophthalmus* Günther. — Bangui.  
 11. *Petersius Woosuami* Boulenger. — Bangui.  
 12. *Eugnathichthys Eetveldi* Boulenger. — Bangui.  
 13. *Phago fulica* nov. sp. — Bangui.  
 14. — *Boulengeri* Schilthuis. — Bangui.  
 15. *Distichodus Antonii* Boulenger. — Bangui.  
 16. — *atroventralis* Boulenger. — Bangui.  
 17. *Nannocharax brevis* Boulenger. — Bangui.  
 18. *Citharinus macrolepis* Boulenger. — Bangui.

## CYPRINIDÆ

19. *Labeo lineatus* Boulenger. — Bangui.  
 20. *Barbus holotania* Boulenger. — Bossembélé (M'Poko).  
 21. — *pleuropholis* Boulenger. — Bangui.  
 22. — *Baudoni* Blgr. var. *ubanguensis* Pellegrin. —  
 Bangui.  
 23. *Leptocypris clupeoides* nov. sp. — Bangui.  
 24. *Barilius Kingsleyæ* Boulenger. — Bangui.

## SILURIDÆ

25. *Clarias Walkeri* Günther. — Bossembélé.  
 26. — *angolensis* Steindachner. — Bangui.  
 27. *Channallabes apus* Günther. — Brazzaville (Congo).  
 28. *Eutropius Debauwi* Boulenger. — Bangui.  
 29. *Chrysichthys Wagenaari* Boulenger. — Bangui.  
 30. *Synodontis Smiti* Boulenger. — Bangui.  
 31. — *pleurops* Boulenger. — Bangui.  
 32. *Belonoglanis curvirostris* nov. sp. — Bangui.

## CYPRINODONTIDÉ

33. *Haplochilus Chevalieri* Pellegrin. — Brazzaville.

## ANABANTIDÉ

34. *Anabas congicus* Boulenger. — Bossembélé.  
 35. — *ocellatus* Pellegrin. — Bangui.

## CICHLIDÉ

36. *Hemichromis fasciatus* Peters. — Bangui.  
 37. — *bimaculatus* Gill. — Bangui.  
 38. *Pelmatochromis lateralis* Boulenger. — Bangui.  
 39. *Lamprologus Mocquardi* Pellegrin. — Bangui.

## SERRANIDÉ

40. *Lates niloticus* L. var. *macrolepidota* nov. var. — Bangui.

## MASTACEMBELIDÉ

41. *Mastacembelus congicus* Boulenger. — Bangui.

*Phago fulica* nov. sp.

La hauteur du corps est contenue 6 fois  $\frac{1}{3}$  dans la longueur sans la caudale, la longueur de la tête 3 fois  $\frac{1}{2}$ . La tête est 3 fois  $\frac{1}{3}$  aussi longue que large, le museau est un peu plus long que la partie postoculaire de la tête, faisant 2 fois environ le diamètre de l'œil qui égale l'espace interorbitaire et est compris 3 fois  $\frac{2}{3}$  dans la longueur de la tête. La bouche s'étend presque jusqu'au dessous du bord antérieur de l'œil. On compte une quinzaine de dents de chaque côté à la rangée externe de la mâchoire supérieure. Les écailles, carénées, portent une rangée de petites denticulations sur les côtés et le ventre, mais ne sont pas denticulées sur le dos. On en compte 45 en ligne longitudinale,  $\frac{2}{3} \frac{1}{2}$  en ligne transversale, 2 entre la dorsale et la ligne latérale et 2 également entre celle-ci et la ventrale, 6 autour du pédicule caudal. La dorsale commence à peine en arrière de l'origine de la ventrale, environ à égale distance du bout du museau et de l'origine de la caudale ; elle comprend 3 rayons simples

et 8 branchus; ses plus longs rayons égalent la longueur du museau. L'adipeuse est petite. L'anale possède 3 rayons simples et 10 branchus. La pectorale, pointue, fait les  $\frac{2}{3}$  de la longueur de la tête. La ventrale, un peu plus longue, n'atteint pas tout à fait l'anus. Le pédicule caudal est 4 fois aussi long que haut. La caudale est fourchue, à lobes pointus.

La coloration est brun jaunâtre. Il existe des traces d'une barre noire sur chaque lobe de la caudale.

D. III 8; A. III 10; P. 15; V. 8; Sq.  $2\frac{1}{2}$  | 45 |  $3\frac{1}{2}$ .

No 21.374. Coll. Mus. — Bangui (Oubanghi, hautes eaux); BARBOIS.  
Longueur :  $50 + 10 = 60$  millimètres.

Ce curieux petit Poisson à museau rappelant assez un bec d'Oiseau, de Foulque par exemple, vient se placer auprès de *Phago intermedius* Boulenger (1) du Congo (Stanley Pool) chez lequel la formule des écailles est un peu différente (Sq.  $1\frac{1}{2}$  | 47 |  $3\frac{1}{2}$ ), les lobes de la caudale sont arrondis.

Il présente aussi certains rapports avec *P. Boulengeri* Schilt-huis (2) du Haut-Congo dont le museau est plus court, inférieur à la partie postoculaire de la tête.

#### *Paradistichodus* nov. gen.

Museau court, bouche petite, subinférieure avec de petites dents bicuspidés, formant deux rangées. Maxillaire édenté, moyen. Sous-orbitaires larges, recouvrant la joue. Narines réunies de chaque côté, séparées seulement par un repli valvulaire; membrane branchiostège attachée à l'isthme. Corps modérément allongé, cylindrique ou à peine comprimé sur les côtés. Écailles moyennes, fortement ciliées. Ligne latérale droite, médiane; processus écailleux développé, à la base de la ventrale. Dorsale à 17 à 19 rayons, au-dessus des ventrales. Adipeuse petite, non écailleuse, pourvue de rayons rudimentaires. Anale à 11 ou 12 rayons. Seulement quelques petites écailles à la base de la caudale.

(1) *Ann. Mus. Congo, Zool.*, I, 1899, p. 77, pl. xxxiv, fig. 3.

(2) *Tijdschr. Ned. Dierk. Ver.* (2) III, 1891, p. 90

Ce genre nouveau paraît devoir s'intercaler entre les *Distichodus* (1) et *Nannocharax* (2). Comme l'a fait remarquer justement BOULENGER (3) ces derniers peuvent être considérés comme des *Distichodus* nains. N'empêche qu'entre les *Distichodus* proprement dits, Poisson en général de taille moyenne (4), à corps court, élevé, fortement comprimé sur les côtés, à dorsale longue et les *Nannocharax* mesurant seulement quelques centimètres (5) à corps assez allongé, à peu près cylindrique, à bouche réduite, à dorsale courte, les différences sont considérables. Je crois donc utile de créer un genre de transition pour quelques formes de petite taille, à corps relativement allongé et cylindrique comme les *Nannocharax*, mais à nombre assez élevé de rayons à la dorsale comme chez les *Distichodus*. Le genre *Paradistichodus* ne comprendra que deux espèces, celle décrite ci-dessous et une forme de Casamance (Guinée portugaise) décrite par moi en 1904 sous le nom de *Nannocharax dimidiatus* (6), à laquelle il me semble qu'il y a lieu de rapporter le *Distichodus Ansoergei* Boulenger (7) de même provenance.

Au surplus on distinguera entre eux les trois genres de la façon suivante :

Corps court et élevé ou moyen, fortement comprimé sur les côtés ; hauteur 2 fois à 3 fois  $\frac{3}{5}$  (8) dans la longueur. Dorsale moyenne ou longue, de 16 à 27 rayons. Adipeuse et caudale en grande partie recouvertes de petites écailles. Généralement 2 séries de dents à chaque mâchoire . . . . *Distichodus*.

Corps assez allongé, cylindrique ou faiblement comprimé sur les côtés ; hauteur 3 fois  $\frac{3}{5}$  à 4 fois  $\frac{3}{5}$  dans la longueur. Dorsale moyenne, de 17 à 19 rayons. Adipeuse nue et caudale recouverte de petites écailles seulement à la base. Générale-

(1) MÜLLER et TROSCHEL, Hof. Ichthyol. 1, 4845, p. 12.

(2) GÜNTHER, *Ann. Mag. Nat. Hist.* (3), XX, 1867, p. 112.

(3) BOULENGER, *Les Poissons du bassin du Congo*, 1901, p. 196.

(4) Le *Distichodus niloticus* L. mesure jusqu'à 700 millimètres de longueur.

(5) Le plus grand exemplaire connu du genre est le spécimen de *N. elongatus* Blgr. signalé plus haut et qui mesure 83 millimètres.

(6) J. PELLEGRIN, *Bull. Mus. Paris*, 1904, p. 220. Le nombre des rayons à la dorsale est III 14, dans le type (et non D. 15).

(7) G. A. BOULENGER, *Ann. Mag. Nat. Hist.* (8), VII, 1911, p. 373.

(8) Exceptionnellement chez quelques grands individus de *D. niloticus* L.

ment 2 séries de dents à chaque mâchoire (1). *Paradistichodus*.

Corps moyen ou allongé, cylindrique ou faiblement comprimé sur les côtés; hauteur 3 fois  $\frac{1}{2}$  à 7 fois  $\frac{1}{2}$  dans la longueur. Dorsale courte ou moyenne, de 12 à 17 rayons (2). Adipeuse nue et caudale recouverte de petites écailles seulement à la base. 1 série de dents à chaque mâchoire. *Nannocharax*.

*Paradistichodus elegans* nov. sp.

La hauteur du corps égale environ la longueur de la tête et est comprise 4 fois  $\frac{1}{2}$  à 4 fois  $\frac{3}{4}$  dans la longueur, sans la caudale. La tête est 1 fois  $\frac{1}{2}$  aussi longue que haute. Le museau à profil légèrement courbé, dépassant la bouche, ne fait que les  $\frac{2}{3}$  de l'œil, dont le diamètre, un peu supérieur à l'espace interorbitaire, est contenu 2 fois  $\frac{2}{3}$  dans la longueur de la tête. Le maxillaire s'étend jusque sous les narines. La bouche est petite; les dents bicuspidés, en 2 rangées, sont au nombre d'une vingtaine de chaque côté à la série externe. Les écailles à bord postérieur garni d'un rang de fortes denticulations sont au nombre de 55 à 58 en ligne longitudinale,  $\frac{6 \frac{1}{2}}{7 \frac{1}{2}}$  en ligne transversale, 5 entre la ligne latérale et l'origine de la ventrale. La ligne latérale à tubes droits est médiane et complète. La dorsale débute un peu en avant de l'origine de l'anale et comprend 4 rayons simples et 14 branchus; elle est plus rapprochée de l'occiput que du début de la caudale; sa base égale ou est un peu inférieure à sa distance de l'adipeuse; celle-ci est dépourvue d'écailles et porte même des traces de rayons. L'anale est formée de 3 rayons simples et 8 branchus; sa base ne fait que la  $\frac{1}{2}$  de celle de la dorsale. La pectorale mesure les  $\frac{2}{3}$  de la tête; la ventrale est un peu plus longue mais n'arrive pas à l'anus. Le pédicule caudal est 1 fois  $\frac{1}{2}$  plus long que haut. La caudale est fourchue, à lobes pointus.

La coloration générale est brun jaunâtre sur le dos, jaunâtre sur le ventre, avec une ligne foncée médiane étendue depuis l'opercule jusqu'à la base de la caudale. Les côtés et le dessous de la tête sont argentés. Les nageoires sont jaunâtres, la dorsale possédant en outre une large tache noire en haut de ses rayons antérieurs.

(1) Chez le *Distichodus Ansoergei* Boulenger indique seulement une série de dents à chaque mâchoire.

(2) Seulement dans le *Nannocharax ogoensis* Pellegrin.

D. IV 14; A. III 8; P. 15; V. 10; Sq.  $6 \frac{1}{2}$  | 55-58 |  $7 \frac{1}{2}$ .

N° 21-216-217. Coll. Mus. — Bossangoa (Ouhani) : BAUDON.

Longueur :  $55 + 12 = 67$  et  $52 + 11 = 63$  mm.

Cette jolie petite espèce offre de grands rapports de coloration avec l'espèce de Casamance décrite par moi sous le nom de *Nannocharax dimidiatus* et avec le *Distichodus Ansorgei* Blg. mais ses formes sont plus allongées, ses écailles moins nombreuses en ligne transversale (*N. dimidiatus* : Sq. 7 | 52 | 10 *D. Ansorgei* : Sq.  $7 \frac{1}{2}$ - $8 \frac{1}{2}$  | 55-62 |  $7 \frac{1}{2}$ - $8 \frac{1}{2}$ ).

*Leptocypris clupeoides* nov. sp.

La hauteur du corps est contenue 4 fois  $\frac{3}{4}$  dans la longueur sans la caudale, la longueur de la tête 4 fois  $\frac{1}{5}$ . La tête est 2 fois aussi longue que large; le museau, arrondi, dépasse la bouche et égale presque le diamètre de l'œil qui est contenu 3 fois  $\frac{1}{3}$  dans la longueur de la tête; l'espace interorbitaire est compris 2 fois  $\frac{3}{4}$  dans cette longueur. La bouche s'étend presque sous le  $\frac{1}{4}$  antérieur de l'œil. Les branchiospines sont rudimentaires. Les écailles, cycloïdes, à stries peu nombreuses, rayonnantes, sont au nombre de 36 en ligne longitudinale,  $\frac{6 \frac{1}{2}}{3 \frac{1}{2}}$  en ligne transversale, 2 entre la ligne latérale et la ventrale, 14 autour du pédicule caudal. La dorsale, un peu plus rapprochée de l'occiput que de la caudale, comprend 2 rayons simples et 8 mous; son bord supérieur est légèrement concave, ses plus longs rayons font les  $\frac{3}{4}$  de la longueur de la tête. L'anale est formée de 2 rayons simples et de 9 branchus. La pectorale, pointue, un peu plus courte que la tête, se termine bien avant la ventrale; celle-ci, qui débute sous l'origine de la dorsale, n'atteint pas l'anus. Le pédicule caudal est 1 fois  $\frac{2}{3}$  aussi long que haut. La caudale est fourchue.

La coloration générale est brun jaunâtre; les nageoires sont immaculées.

D. II 8; A. II 9; P. 16; V. 9; Sq.  $6 \frac{1}{2}$  | 36 |  $3 \frac{1}{2}$ .

N° 21.396. Coll. Mus. — Bangui (Oubanghi, hautes eaux) : BAUDON.

Longueur  $47 + 9 = 56$  mm.

Les *Leptocypris* sont de petits Cyprinidés à apparence de Clupes dont on connaît deux espèces du Haut-Congo le *L. modestus* Boulenger (1) et le *L. brevirostris* Boulenger (2).

(1) *Ann. Mus. Congo. Zool.* I, 1900, p. 133, pl. XLIX, fig. 3.

(2) *Ann. Mus. Congo. Zool.* I, t. II, 1920, p. 24, fig. 11.



L'espèce décrite ici se distingue des précédentes par son corps relativement plus court (hauteur 4 fois  $\frac{3}{4}$  au lieu de 5 à 6 fois dans la longueur), ses écailles moins nombreuses en lignes longitudinale et transversale (*L. modestus* : Sq. 5  $\frac{1}{2}$ -6  $\frac{1}{2}$  | 40 | 5  $\frac{1}{2}$ ; *L. brevirostris* : Sq. 6  $\frac{1}{2}$  | 39-44 | 4  $\frac{1}{2}$ ). En outre dans cette dernière forme la bouche s'étend jusqu'au-dessous du centre de l'œil.

*Belonoglanis curvirostris* nov. sp.

La hauteur du corps est contenue 9 fois  $\frac{1}{2}$  à 10 fois  $\frac{1}{2}$  dans la longueur sans la caudale, la longueur de la tête 6 fois  $\frac{1}{2}$  à 7 fois  $\frac{1}{2}$ . La tête est déprimée, 4 fois  $\frac{1}{3}$  aussi longue que large, couverte au-dessus d'aspérités granuleuses avec une crête en forme d'Y sur le museau. Il n'y a pas de fontanelle. Le processus occipital est quadrilobé. Le museau n'est pas très pointu, son bord est légèrement arrondi, sa longueur est nettement supérieure à la  $\frac{1}{2}$  de celle de la tête; il dépasse de beaucoup la bouche qui est édentée. Le diamètre de l'œil est compris 5 fois à 5 fois  $\frac{1}{2}$  dans la longueur de la tête, 4 fois  $\frac{3}{4}$  dans l'espace interorbitaire. Les barbillons maxillaires possèdent une large membrane à leur base et font environ les  $\frac{2}{5}$  de la longueur de la tête; les mandibulaires externes sont un peu plus courts et les mandibulaires internes ne mesurent guère plus de la  $\frac{1}{2}$  des maxillaires. Les membranes branchiostèges sont confluentes au-dessous à la partie médiane, formant un repli continu et non séparées par un certain espace. On compte 26 boucliers depuis l'origine de la dorsale. Il y a 5 ou 6 boucliers latéraux sur le corps, suivis de 22 boucliers de chaque côté de la surface inférieure de la queue, les derniers unis aux boucliers dorsaux sur le pédicule caudal. La dorsale est composée d'un rayon simple flexible et de 6 rayons branchus, le plus long rayon égalant ou dépassant un peu la longueur de la tête; l'adipéuse commence un peu plus près du début de la dorsale que de celui de la caudale. L'anale est formée d'un rayon simple et de 8 branchus; son dernier rayon correspond à l'adipéuse. La pectorale, à peine plus longue que la tête, n'arrive pas à la ventrale; celle-ci égale la tête et atteint l'anus. Le pédicule caudal grêle et déprimé fait les  $\frac{2}{5}$  de la longueur totale, sans la caudale. La caudale est fourchue, à lobes pointus.

La coloration est brunâtre. La dorsale, l'anale, les pectorales et les ventrales sont mouchetées ou piquetées de noir ; les deux lobes de la caudale sont également largement marqués de noir.

D. 16 ; A. 18 ; P. 18 ; V. 15.

N° 21.428. Coll. Mus. — Bangui (Oubanghi, hautes eaux) : BAUDON.

Longueur :  $92 + 13 = 105$  mm.

N° 21.429. Coll. Mus. — Bangui (Oubanghi, eaux descendantes) : BAUDON.

Longueur  $57 + 8 = 65$  mm.

Cette curieuse espèce se distingue très nettement du type du genre *Belonoglanis tenuis* Boulenger (1), aussi de l'Oubanghi, par son museau moins aigu, son corps plus élevé, sa dorsale à 6 rayons branchus au lieu de 7, ses membranes branchiostèges réunies en dessous et non séparées par un certain espace comme il est indiqué sur les figures données par BOULENGER.

*Haplochilus Baudoni* nov. sp.

La hauteur du corps est comprise 4 fois  $\frac{1}{3}$  dans la longueur sans la caudale, la longueur de la tête 3 fois  $\frac{1}{2}$ . La tête est aplatie au-dessus, le museau est large, arrondi, un peu plus long que l'œil. La bouche est dirigée en haut, la mâchoire inférieure proéminente. Le diamètre de l'œil est contenu 3 fois  $\frac{1}{2}$  dans la longueur de la tête, 1 fois  $\frac{1}{2}$  dans l'espace interorbitaire. On compte 25 écailles en ligne longitudinale, 18 autour du corps en avant des ventrales. La ligne latérale n'est pas visible. La dorsale, à 8 rayons, commence environ 2 fois plus près de l'origine de la caudale que de la fente branchiale, au-dessus du 3<sup>e</sup> tiers de l'anale, ses plus longs rayons qui dépassent l'origine de la caudale font les  $\frac{2}{3}$  de la tête. L'anale comprend 16 rayons, les plus longs dépassant aussi l'origine de la caudale et mesurant environ la longueur de la tête. La pectorale, pointue, égale cette dernière longueur et arrive vers le milieu de la ventrale ; la base de cette nageoire qui atteint l'anale est plus rapprochée du bout du museau que de l'origine de la caudale. Le pédicule caudal est aussi haut que long. La caudale est pointue, et mesure 1 fois  $\frac{1}{2}$  la longueur de la tête.

La coloration est brun jaunâtre avec des traces d'une bande médiane latérale plus claire et de petits points rouges sur cha-

(1) *Ann. Mus. Congo, Zool.* II, 1902, p. 50, pl. xiv, fig. 2, et *Cat. Freshw. Fish. Afr.* II, 1911, p. 389.



que écaille des parties supérieures du corps. Les nageoires impaires sont marquées de petits points foncés.

D. 8 ; A. 16 ; P. 14 ; V. 3 ; Sq. L. long. 25.

N<sup>o</sup> 21.295. Coll. Mus. — Fort-Craupel (Gribingui) : BAUDON.

Longueur : 40 + 12 = 52 mm.

Ce joli petit Poisson que je dédie bien volontiers à M. BAUDON, se rapproche surtout de *H. nigricans* Boulenger (1), de l'Ouélé (Haut-Congo), aussi à caudale longue et pointue, mais dans cette espèce les nageoires impaires sont moins allongées, les écailles un peu plus nombreuses (L. lat. 28-29), la coloration différente.

*Haplochilus Baudoni* présente également des rapports avec *H. Chevalieri* Pellegrin (2) du Stanley-Pool (Congo), mais là encore les écailles sont plus nombreuses en ligne longitudinale (27-28, l'anale est plus courte (13-14 rayons).

LATES NILOTICUS Linné var. *macrolepidota* nov. var.

On compte 56 écailles en ligne longitudinale,  $\frac{9}{17}$  en ligne transversale, 28 autour du pédicule caudal. La première dorsale comprend 7 épines, la deuxième 2 épines et 13 rayons mous.

D. VII-II 13 ; A. III 9 ; P. 16 ; V. I 3 ; Sq. 9 | 56 | 17.

N<sup>o</sup> 21.444. Coll. Mus. — Bangui (Oubanghi, hautes eaux) : BAUDON.

Longueur : 120 + 32 = 152 mm.

BOULENGER a déjà fait observer (3) que les *Lates* provenant du Nil diffèrent de ceux du Congo par leurs écailles plus petites et plus nombreuses (Sq. 9 11 | 63-80 | 19-23) et par le nombre moins élevé des rayons mous à la seconde dorsale (11-12 au lieu de 12-14). Il donne comme formule des écailles pour les spécimens du Congo Sq. 9 | 60 69 | 18-20. L'exemplaire décrit ici montre que ces chiffres peuvent être encore un peu abaissés et semble justifier la création d'une variété distincte, congolaise, à grandes écailles.

(1) *Rev. Zool. Afr.* II, 1913, p. 160.

(2) *Bull. Mus. Paris*, 1904, p. 222.

(3) Les Poissons du bassin du Congo, 1901, p. 381.